



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

### **Petri Castellani Magni Franciaë Eleemosynarii Vita**

**Galland, Pierre**

**Parisiis, 1674**

Le Trespas, Obseqves, & Enterrement du Roy François, premier de ce  
nom.

**urn:nbn:de:hbz:466:1-14617**

LE TRESPAS, OBSEQUES,  
 & Enterrement du Roy François,  
 premier de ce nom.

LE dernier jour de Mars Mil D.  
 XLVI. ledict Seigneur estant au  
 chasteau de Remboullet aggravé de lon-  
 gue maladie, qui se termina en flux de  
 ventre, apres avoir parlé à Monseigneur  
 le Daulphin son filz unique, & l'avoir in-  
 struict des affaires du royaume, luy avoir  
 recommandé ses bons serviteurs & offi-  
 ciers, s'estre tresdevotement accusé &  
 quasi publiquement confessé de ses fautes  
 & delicts, demandé & receu tous ses der-  
 niers sacremens, comme Prince treschre-  
 stien qu'il estoit de nom & de fait, entre  
 une & deux heures apres midi rendit l'ame  
 à Dieu. Le corps duquel demoura pour  
 ledict jour en son liét ordinaire jusques au  
 lendemain Vendredi matin qu'il fut delivré  
 à ses Medecins & Chirurgiens, pour estre  
 ouvert & vuidé, ainsi que l'on a de coustu-  
 me faire en tel cas.

Ledict corps mis en bois & plomb fut  
 porté en l'abbaye de Haultebruiere, pro-  
 chaine dudict lieu de Remboullet: là où il

170 OBSEQUES ET ENTERREMENT  
demoura accompaigné de ses principaulx domestiques & autres officiers, iusques au Lundi de Pasques onziesme d'April, qu'il fut porté au Pont saint Cloud, en la maison de l'Evesque de Paris. Et là mis sur ung liêt de satin cramoisi, couvert de riche broderie en une chambre dudiêt hostel, richement tapissée; & continuellement accompaigné de ses diêts serviteurs & officiers, & de quarantehuiêt religieux des quatre ordres de Cordeliers, Iacobins, Augustins, & Carmes; lesquels disoyent Messes, vigiles, psaultiers, & autres prieres & suffrages. Et demeura en cest estat jusques à ce que la salle prochaine de la diète chambre feust preparée & aornée, pour honorablement le y recepvoir. Et lors qu'elle fut preste, l'effigie dudiêt seigneur faicte apres le vif & naturel fut mise sur ung liêt de parement de neuf pieds en carure, couvert d'une grande couverture de drap d'or frizé, bordée d'ung bord d'hermines de demie aulne de large trainant jusques en terre par dessus trois marches qui estoient à l'entour dudiêt liêt. Ladiète effigie ayant les mains jointes, revestue d'une camisolle de satin cramoisi, une tunique de satin azuré semée de fleurs de lis de riche broderie; & par dessus ung grand manteau royal de veloux cramoisi violet,

azuré, semé aussi de fleurs de lis de riche broderie & fourré d'hermines; ayant la queue dudit manteau cinq aulnes de long. Et fus le collet rond dudit manteau aussi fourré d'hermines estoit assize l'ordre saint Michel dudit seigneur. Et en sa teste, par dessus ung bonnet de veloux cramois, une couronne close, comme Empereur qu'il estoit en son royaume, garnie & enrichie de pierrerie. Les jambes de ladicte effigie chauffées de botines de toile d'or traict, semellées de satin cramois.

Et à la dextre de ladicte effigie, sur ung orillier de riche broderie en veloux cramois, ung sceptre royal. Et à la fenestre, sur ung pareil orillier, la main de justice. Aux pieds d'icelle effigie ung autre orillier de drap d'or frizé. Et ung peu plus bas, sur une haulte escabelle, une croix d'or ou d'argent doré. Et sur ung autre escabeau plus bas que le precedant, ung benoistier d'argent doré. Et au deux costez dudit benoistier sur deux autres plus petites selles estoient continuellement assis deux rois d'armes ou heraulx dudit Seigneur: lesquels estans en nombre de dix ou douze, y faisoient residence par les heures departies entre eulx.

Sur ledict liect y avoit ung grand & ri-

172 OBSEQUES ET ENTERREMENT  
che ciel de tapissierie d'or, argent, & foye;  
l'aulne de laquelle tapissierie avoit cousté  
cinquante escuz. Et les pentes dudict ciel  
faictes de riche canetile d'or, avec grand'  
quantité de grosses perles. Le surplus de  
ladicte salle tendu & paré de la mesme ta-  
pissierie historiée des Actes des Apostres.

Le hault de ladicte salle foncé de ve-  
loux violet cramoisi, azuré, semé de fleurs  
de lis de broderie de gaufreure. Et le bas  
& pavement de ladicte salle couvert de  
fins tapis veluz.

Devant & au regard dudict liēt y avoit  
ung autel paré d'ung tapis de singuliere-  
ment belle & riche broderie du trespasse-  
ment Nostre Dame, avec deux chande-  
liers d'or ou d'argent doré sur ledict autel,  
portans deux cierges de cire blanche.

Et au deux coings dudict grand liēt y  
avoit deux grans torchouers d'argent de  
cinq pieds de hault, portans chascun une  
torche de fonte de six livres de cire blan-  
che; sans ce qu'il y eust autre luminaire en  
ladicte salle que lesdictes deux grandes  
torches, & les deux cierges qui estoient  
sur ledict autel. Ladicte salle garnie tout  
à l'entour de sieges couvers de drap d'or;  
sur lesquels faisoient residence les Car-  
динаulx, Prelats, seigneurs, gentilshom-  
mes, & officiers qui continuellement ac-

DV ROY FRANÇOIS PREMIER. 173  
compaignoient ladicte effigie.

Et en cest estat demeura onze jours ladicte effigie. Et est à entendre & sçavoir que durant le temps que le corps fut en la chambre prochaine de ladicte salle, & depuis en effigie en icelle, que aux heures de disner & soupper les formes & façons de service furent observées & gardées tout ainsi que l'on avoit accoustumé de faire du vivant dudict Seigneur; Estant la table dressée par les officiers de fourriere, le service apporté par les Gentilshommes servans, Panetier, Eschanson, & Escuyer trenchant; L'huissier marchant devant eulx, suyvis par les officiers de retraict de gobelet, qui couvroient ladicte table avec les reverences & essais que l'on a accoustumé faire. Puis apres le pain deffaiçt & préparé, la viande & service conduit par ung huissier, maistre d'hostel, panetier, pages de la chambre, escuyer de cuisine & garde vaiselle; la serviette présentée par ledict maistre d'hostel au plus digne personnage qui se trouvoit là present pour essuyer les mains dudict seigneur; La table beneste par ung Cardinal; les bassins à eue à laver presentez à la chaize dudict seigneur comme sil evst esté vif & assis dedans; Les trois services de ladicte table continuez avec les mesmes formes, cerimonies, &

174 OBSEQUES ET ENTERREMENT  
essais comme ils se souloyent faire en la vie  
dudict Seigneur; sans oublier ceulx du vin,  
avec la presentation de la couppe aux en-  
droicts & heures que ledict Seigneur avoit  
accoustumé de boire deux fois à chascun  
de ses repas.

La fin dudict repas continuée par le  
donner a laver, & les graces dictes par ung  
Cardinal en la forme & maniere accoustu-  
mée; sinon que lon y adjoustoit le *De  
profundis* & l'oraison de *Inclina Domine au-  
rem tuam*. Assistans à chascun desdicts re-  
pas les mesmes personnages qui avoyent  
accoustumé de parler ou respondre audict  
seigneur durant sa vie, & autres aussi qui  
souloyent estre presens.

Après que ladicte salle, liēt de pare-  
ment, & effigie eurent demeuré en cest  
estat l'espace de onze jours, comme dict  
est, en une nuit icelle salle fut changée  
d'accoustrement triomphant & d'hon-  
neur en celuy de dueil & forme lugubre;  
parce que ladicte salle fut pavée & plan-  
chée de drap noir, le tour d'icelle tendu  
de tapisserie de satin velouxté noir, &  
pourfillé de fil d'or. Et au milieu d'icel-  
le, au lieu dudict grand liēt de parement,  
fut mis & assis sur trois tresteaulex la bie-  
re & sarcueil dudict Seigneur couverte  
d'ung grand drap de veloux noir, croi-

fé d'une grand croix de satin blanc du large dudict satin, avecques six grans escussions de riche broderie. Et par dessus, ung autre grand drap de drap d'or frizé, croisé pareillement d'une grande croix de satin blanc, & bordé tout autour d'ung lez de veloux violet azuré, chargé & semé de fleurs de lis & riche broderie d'or, avec ung bord d'ung geët d'hermines de quatre doigts de large.

Autour de ladicte biere ou sarcueil y avoit une lice ou barriere de sept pieds de large & dix pieds de long chargée de quatorze grans cierges, chascun de dix livres, de cire blanche, qui ardoient jour & nuict.

Sur ladicte biere, & au chef d'icelle, sur ung carreau de drap d'or frizé, estoit posée & assise la couronne royale dudict seigneur: Et de l'ung des costez d'icelle, sur le mesme carreau, le sceptre: Et de l'autre, la main de justice. Et sur le pied de ladicte biere estoit la croix d'or ou d'argent doré mentionnée cy-dessus: Et au bas, sur une escabelle, le benoistier: au deux costez duquel estoient deux autres petites escabelles pour deux heraux qui y faisoient continuelle residence.

Par dessus icelle biere y avoit ung grand ciel de veloux noir de douze pieds en car-

176 OBSEQUES ET ENTERREMENT  
reure, enrichi de gros cordon d'or frangé  
de foye noire coiffée de fil d'or.

Devant & au regard de ladicte biere y  
avoit deux autels parez hault & bas; l'ung  
pour la grand chapelle, couvert d'ung ders  
de fatin velouxte, pourfillé d'or; & l'autre  
pour l'oratoire; tous deux à paremens de  
veloux noir, à croix de fatin blanc, avec  
quatre armoiries de riche broderie; garniz  
de chandeliers & autre argenterie requise  
au service divin. Esquels se disoyent, c'est  
à sçavoir au plus grand, depuis le poinct  
du jour, jusques à midi, haultes Messes;  
dont la derniere estoit en musique par les  
chantres dudict feu Seigneur. Et audict  
petit autel se celebroyent basses Messes. Et  
pareillement en une chapelle, par laquelle  
il falloit passer pour entrer en ladicte salle;  
laquelle chapelle estoit tendue de drap  
noir, avecques une ceincture de veloux  
noir semée des armoiries dudict Seigneur;  
& autant de menuz cierges & luminaire  
comme ladicte chapelle en pouvoit porter.

Et ainsi demeura ledict corps jusques au  
XXI. jour de May, qu'il fut porté dudict  
lieu de saint Cloud en l'Eglise de Nostre  
dame des champs, en l'ordre & forme de  
convoy qui sensuit.

Premierement apres la derniere Messe  
solemnellement dicte & celebrée par Mon-  
sieur

seigneur le Cardinal de Meudon, servi & assisté de notables Evesques & Prelats, partirent dudict saint Cloud deux des mareschaulx des logis dudict feu Seigneur, avec plusieurs fourriers, pour aller faire les logis de ceulx qui estoient audict convoy. Et deux des maistres d'hostel avec certain nombre d'officiers, pour l'appareil & preparatif du soupper.

Et environ une heure apres commencerent à cheminer les cinq cens povres vêtuz de dueil, portans chascun une torche de quatre livres de cire iaulne, armoyée à double des armoiries dudict Seigneur, conduits & guidez de vingt conducteurs aussi habillez de dueil, & tenans chascun ung baston noir en la main pour les guider & faire tenir l'ordre qui leur avoit esté commandé.

Les Chevaucheurs d'escuyrie aussi en habillemens de dueil estans à cheval.

Les deux Prevosts de l'hostel, avec leurs Archers, aussi en habillemens de dueil, à cheval.

Les Gentilshommes, serviteurs honnestes des Cardinaulx, Princes, & Seigneurs estans en cediect convoy, aussi à cheval, & habillez en dueil.

Les cent Suiffes de la garde dudict Seigneur, à pied, habillez en dueil, portans leur enseigne dedans le fourreau.

178 OBSEQUES ET ENTERREMENT

Les deux cens Gentilshommes de la maison estans soubs les charges de Messieurs de Canaples & de Boyfi, à cheval, & portans leurs deux enseignes aussi dedans le fourreau.

Les menuz officiers de la maison dudit Seigneur, aussi à cheval; marchans les premiers ceulx du commun; & ceulx de la bouche marchans derriere, comme plus honorable lieu.

Le Maistre de la chambre aux deniers, Contrerolleur, & Clercs d'office, aussi à cheval.

Les Vallets de garderobbe, Chirurgiens, Vallets de chambre, & Medecins dudit Seigneur, aussi à cheval.

Les Huiffiers de salle dudit Seigneur, aussi à cheval.

Les Gentilshommes servans, Panetiers, Eschansons, & Vallets trenchans, aussi à cheval.

Les Maistres d'hostel dudit Seigneur, avec leurs bastons noirs, aussi à cheval.

Le premier Maistre d'hostel, le dernier d'entr'eulx.

Le premier Escuyer trenchant, portant le panon fait de veloux bleu azuré semé de fleurs de lis de riche broderie d'or, couvert d'ung crespé noir, au travers duquel on pouvoit veoir & congnoistre ledict panon.

Douze pages vestuz de veloux noir, avec le chapperon de drap, montez sur douze grans coursiers couvers & houffez de veloux noir trainant iusques en terre, avec grande croix de fatin blanc.

Les Escuyers d'escuyrie dudit Seigneur montez sur les chevaulx qu'ils avoyent accoustumé de chevaucher ordinairement.

Les Archevesques, Evesques, & Prelats en nombre de quarante.

Les Rois d'armes.

Les vingtquatre Archers du corps vestuz, par dessus leurs hoctons d'orfeverie, de robes à chevaucher de drap noir.

Vng Escuyer à cheval, & portant en l'une des mains les esperons dudit Seigneur aussi couvers de crespé noir.

Vng autre portant l'escu.

Vng autre, la cotte d'armes.

Vng autre, le heaulme & gantelets.

Le cheval d'honneur entierement houffé & couvert de veloux violet azuré & semé de fleurs de lis.

Monsieur le grand Escuyer monté sur un grand coursier houffé & couvert de veloux noir à une grand croix de fatin blanc.

Le chariot d'armures, dedans lequel estoit le corps dudit Seigneur, couvert d'un grand drap mortuaire de veloux

180 OBSEQUES ET ENTERREMENT  
noir à une croix blanche de satin, enrichi  
de huit grandes armoiries de broderie. Et  
par dessus, ung autre grand drap mortuai-  
re de drap d'or frizé, aussi croisé de satin  
blanc, enrichi d'armoiries, & bordé d'ung  
lez de veloux violet azuré semé de fleurs  
de lis avec ung geçt d'hermines.

Le chariot d'armures tiré par six grans  
courriers couvers & houssez jusques en  
terre de veloux noir, croisé de satin blanc,  
avec deux chartiers vestuz de veloux noir  
& chapperon de drap.

Quatre Escuyers dudict Seigneur houzez  
& esperonnez, toutesfois à pied, portans  
les coings dudict drap mortuaire. Et qua-  
tre Vallets de pied, vestuz de veloux noir  
avec chapperon de drap, ordonnez pour  
soulager lesdicts Escuyers.

Autour dudict chariot y avoit vingt qua-  
tre Religieux portans chascun ung cierge  
de dix livres de cire blanche.

Incontinent apres ledict chariot mar-  
choit à cheval Monsieur l'Amiral, comme  
chef & ayant la principale charge dudict  
convoy. Et en ce qui estoit de place autour  
dudict chariot, & aux deux costez des  
Princes du grand dueil, estoient Messieurs  
les Cardinaulx de Ferrare, Chastillon,  
d'Amboise, d'Annebault, d'Armignac,  
de Meudon, de Lenoncourt, du Bellay,

DU ROY FRANÇOIS PREMIER. 181  
de Givry, & de Tournon: au milieu des-  
quels marchoyent les Princes du grand  
dueil, c'est à sçavoir, Monsieur d'An-  
guyan, Loys Monsieur de Vendosme,  
Monsieur de Montpencier, Monsieur de  
Longueville, Monsieur le Marquis de  
Maine.

Les Chevaliers de l'Ordre, & autres Sei-  
gneurs notables,

Les Gentilshommes de la chambre.

Les quatre cens Archers de la garde,  
avec leur enseigne au fourreau.

Et approchant du village de Vaugirard,  
se trouverent au devant dudit convoy les  
vingt quatre Crieurs de la ville de Paris,  
qui se mirent en rang devant les cinq cens  
povres.

Et peu de temps apres, & plus loing de  
la ville de Paris que le coing de la muraille  
des Chartreux, se trouverent les estats de  
ladicte ville, qui estoient venuz proces-  
sionnellement au devant dudit corps,  
avec deux de Messieurs les Presidens de la  
Court, & grande partie des Conseillers,  
vestus en dueil; lesquels se ouvrirent, fai-  
sans haye des deux costez jusques à l'en-  
trée de ladicte Eglise de Nostre Dame des  
champs, reverans la teste nue le corps  
quand il passoit en leur endroit.

Et à l'arrivée de ladicte Eglise de Nostre

Dame des champs, mesdicts sieurs de la Court parlerent à mondict sieur l'Amiral comme chef dudiect conuoy, luy offrans tout service pour l'honneur & reuerence dudiect corps. Lesquels il remercia, leur disant le gré & contentement que le Roy à present regnant devoit avoir de leur acquict & bon devoir, & que pour parachever l'œuvre encommencé ils se deussent trouver le lendemain à heure de midi à la porte de ladicte Eglise de Nostre Dame des champs.

Et ce faict, chascun s'en retourna où bon luy sembla, fors les officiers & seruiteurs domestiques dudiect feu Roy, qui accompaignerent le corps au service, qui se feit pour ce soir en ladicte Eglise; laquelle estoit garnie d'autant de luminaire qu'elle en pouoit porter, tenduë de drap noir, & par dessus d'ung lez de veloux garni d'armoiries.

Tous les autels d'icelle parez de veloux noir, croisé de satin blanc, enrichiz d'escussions de riche broderie.

Et au milieu du cueur d'icelle, entre une barriere de dix pieds en carreure, garnie de seize gros cierges du poix de dix livres de cire blanche, sur trois tresteaule fut mis le sarcueil dudiect Seigneur, couvert de double drap mortuaire, c'est à sçavoir, d'ung

DU ROY FRANÇOIS PREMIER. 183  
veloux noir, & d'ung autre de drap d'or  
frizé, croisez & enrichis comme deffus.

Et icy fait à entendre que le Roy à present regnant meu de charité & pitié fraternelle, incontinent apres le trespas du feu Roy son pere, delibera de faire apporter les corps de feu Monseigneur son frere aîné François Daulphin de Viennois, Duc de Bretaigne par la succession de la feue Royne Claude sa mere; lequel trespassa le dixiesme jour d'Aouft mil cinq cens trente six au chasteau de Tournon sur le Rhosne, de maladie assez precipitée & soubdaine: le corps duquel estoit tousiours depuis demeuré audict lieu de Tournon. Et le corps de feu Monseigneur Charles son frere puîné, appanagé par ledict feu Seigneur son pere des Duchez d'Orleans, Bourbonnois, Angoulmois, Chastellerauld, & des Contez de la haulte & basse Marche, Civray, & Cleremont en Beuvoisiz; lequel trespassa le neufiesme jour de Septembre mil cinq cens quarantecinq, aussi de maladie assez precipitée & soubdaine, en l'abbaye de Forestmontier; de là où son corps fut apporté en l'abbaye de sainct Lucian pres Beauvais; là où il estoit aussi tousiours depuis demeuré jusques à present qu'ils furent par le commandement dudict Seigneur apportez en ladicte Eglise de No-

184 OBSEQUES ET ENTERREMENT  
stre Dame des champs, pour accompaigner en ceste pompe funebre le corps dudict feu Seigneur Roy leur pere; ainsi qu'il fera dict cy apres.

Le lendemain au matin, vingtdeuxiesme jour dudict mois de May, se trouverent au cueur de ladicte Eglise les bieres de mesdicts Seigneurs au costé de celle de leur pere, c'est à sçavoir, celle de Monseigneur le Daulphin à dextre, & celle de mondict Seigneur d'Orleans à fenestre, couvertes toutes deux de deux grans draps mortuaires de veloux noir, croisez de satin blanc, & aussi enrichiz de leurs armoiries, assise chascune sur trois tresteaux, ung pied plus bas que ceulx sur lesquels estoit la bierre de leurdict pere.

Les Messes dictes & celebrées en ladicte Eglise en la forme accoustumée, & la dernière par Monsieur le Cardinal de Givry, servi & assisté d'Evesques & Prelats, les portes de ladicte Eglise furent closes & fermées pour mettre les effigies dudict Seigneur Roy & celles de mesdicts Seigneurs ses enfans sur trois lictieres: dont celle sur laquelle reposoit l'effigie du Roy estoit couverte d'ung grand drap mortuaire de veloux noir, & ung autre drap de drap d'or frizé, bordé de veloux bleu, chargé de fleurs de lis de riche broderie d'or. Et

par dessus lesdicts deux draps ung materaz & coiffin couvers & enfouillez d'ung riche drap d'or frizé. Et au demeurant, ladicte effigie habillée & revestüe comme elle estoit sur le liët de parement en la salle dudict saint Cloud; sauf & reservé qu'elle n'avoit point les mains joinctes, mais tenoit en la dextre le sceptre royal, & en la fenestre la main de justice.

L'Effigie de Monseigneur le Daulphin revestüe d'ung pourpoint de satin cramois, rayé d'or, d'une tunique de riche damas d'or traict, bordée à deux bords de deux cordelettes de toile d'argent traict, monstrant forme de grosses perles. Et par dessus, ung manteau de veloux bleu azuré, bordé d'ung large bord de passément d'or, & fourré d'hermines. Les iambes de ladicte effigie revestües de botines de satin cramois, semellées de toile d'or; ayant les mains joinctes. Et en la teste, par dessus, ung bonnet de veloux cramois, une couronne d'or plus eminente que celle d'ung Duc, comme desia préparé à succeder au royaume & porter la fleur de lis entiere. Autour du collet dudict manteau estoit assise l'ordre de saint Michel.

L'effigie de Monseigneur d'Orleans, revestüe de pareils aornemens; sauf que la couronne qu'il avoit sur la teste n'estoit

186 **OBSEQUES ET ENTERREMENT**  
que Ducalle, & non point tant eminente  
que celle de mondict Seigneur le Daul-  
phin.

Lesdictes deux effigies furent mises &  
assises sur deux lictieres portatives, cou-  
vertes de draps mortuaires de veloux noir,  
croisez de fatin blanc, & enrichis chascun  
de leurs particulieres armoiries, sans autre  
difference fors & excepté que le materaz  
& coiffin de celle de mondict Seigneur le  
Daulphin estoient ensoüillez & couvers  
de toile d'argent, chargé d'hermines & de  
fatin bleu, semé de riches fleurs de lis; &  
le materaz & coiffin de mondict Seigneur  
d'Orleans estoit ensoüillé & couvert de  
fatin bleu, chargé de riches fleurs de lis  
d'or. Et ne furent decernees autres hon-  
neurs ausdicts Seigneurs Daulphin & Duc  
d'Orleans, pour la reverence que leursdi-  
ctes effigies devoient à celle du Roy leur  
pere.

Lesdictes trois effigies ainsi accoustrées  
& assises sur les trois lictieres portatives fu-  
rent mises à l'entrée & faillie de ladicte  
Eglise Nostre Dame des champs; c'est à  
sçavoir, celle de Monseigneur d'Orleans  
la premiere, celle de Monseigneur le Daul-  
phin apres, & celle du feu Roy la der-  
niere.

Lediect jour de Dimenche tous les estats

DV ROY FRANÇOIS PREMIER. 187

de la ville de Paris partirent d'icelle pour se rendre audict lieu de Nostre Dame des champs; là où chascun en son rang donna de l'eau beneiste au corps & effigie dudict seigneur Roy. Et depuis arrivé Monsieur le Cardinal du Bellay Evesque de Paris, avoir dict le *Subvenite*, & donné de l'eau beneiste pour lever ledict corps & effigie dudict lieu où il estoit pour suyvre la pompe funebre, commencerent à marcher en l'ordre qui sensuit.

Le Capitaine, Archers, & Arbalestriers de la ville de Paris, vestuz de noir par dessus leurs hoctons d'orfeverie, portans torches aux armoiries de ladicte ville; reservé les aucuns d'entr'eulx, qui portoyent bastons noirs pour renger le peuple & faire vuider les ruës.

Les Minimes.

Les Cordeliers, les Iacobins, les Augustins, les Carmes, les Vicaires & Chapelains des paroisses, avec leurs croix.

Les cinq cens povres, portans chascun une torche de quatre livres à doubles armoiries dudict Seigneur.

Les Chevaucheurs d'escuyrie, ayans l'esmail sur l'espaule avec leur contrerolleur.

Les XXIIII. Crieurs de la ville de Paris sonnans continuellement leurs clo-

188 OBSEQUES ET ENTERREMENT  
chettes ; sinon que és endroictz des carrefours ils s'arrestoyent pour dire : *Priez Dieu pour l'ame de treshault, trespuissant, & trespagnanime François par la grace de Dieu Roy de France tresChrestien, premier de ce nom, Prince clement, pere des arts & sciences.* Et pareil cri avoyent faict en la salle du Palais & carrefours de ladicte ville le samedi matin jour precedant, & continué ce mesme matin du Dimenche.

Après lesdits Crieurs marchoit le guet de Patrouille.

Le Guet à cheval, toutesfois à pied.

Les Sergens à verge.

Les Sergens du Prevost de Paris.

Les Sergens à cheval, toutesfois à pied.

Les Advocats, Commissaires, Notaires, Conseillers, Procureur, Advocat du Roy en Chastelet.

Les Lieutenant du Prevost de Paris.

Ledit Prevost de Paris tenant ung baston blanc en la main contre bas sur ung cheval en housse, comme allant çà & là, avec quatre sergens de la douzaine, depuis son rang jusques à l'effigie de mondict Seigneur d'Orleans, sans passer plus arriere.

De l'autre costé de la ruë quand & quand les gens dudict Prevost de Paris marchoyent ceulx du corps de ladicte ville.

DU ROY FRANÇOIS PREMIER. 189

Après venoyent les colleges des Mathurins & Bernardins.

Les determinans, pretendans d'estre Maistres és arts en l'année.

Les colleges de saincte Croix, Blancs manteaulx, Billettes, sainct Magloire, sainct Victor, saincte Geneviefve, sainct Germain des prez, & sainct Martin des champs: dont les deux derniers estoient entremeslez.

Puis venoyent les familles des Princes, Cardinaulx, & autres Seigneurs habillez en dueil, sans avoir le chaperon en teste, pource qu'ils n'estoyent Officiers dudict feu seigneur.

Les Esleuz, & leurs officiers.

Les Generaulx des monnoyes.

Les Generaulx de la Iustice.

Le Chapitre Nostre Dame de Paris.

La saincte Chapelle, les Aulmosniers & Chantres du Roy, sainct Marri, & autres colleges qui ont accoustumé de marcher devant ceulx dudict Chapitre, comme sainct Germain de Lauxerrois, sainct Honoré, & saincte Opportune; ceux dudict Chapitre de Nostre Dame de Paris entremeslez avec ceulx de la saincte Chapelle allans à la droicte main, & ceulx de l'Université à la fenestre; en maniere que le Doyen de ladicte Eglise & le Recteur mar-

190 OBSEQUES ET ENTERREMENT  
choyent d'ung mesme pas , l'ung d'ung  
costé , l'autre de l'autre.

Les deux Prevosts de l'hostel , à cheval,  
pour aller çà & là ainsi qu'il en estoit be-  
soing , leurs archers à pied.

Le Capitaine de la porte avec ses por-  
tiers à pied.

Les cent Suisses , avec leur enseigne.

Les deux cens Gentilshommes , avec  
leurs enseignes.

Les Officiers du commun dudiect feu  
Roy.

Ceux de la bouche.

Chambre aux deniers , Contrerolleur ,  
& Clercs d'offices.

Vallers de Garderobbe , Chirurgiens ,  
Vallers de chambre , & Medecins.

Huiffiers de salle , la teste nuë , & leurs  
chaperons avallez.

Les Gentilshommes servans , & Maistre  
d'hostel , marchans à droict ; & la Cham-  
bre des comptes à fenestre.

Le premier Vallet trenchant portant le  
panon.

Les Hautsbois & trompettes , la teste  
nuë , & le chaperon avallé.

Les Armuriers & sommeliers d'armures.

Le chariot d'armes couvert d'ung grand  
drap poille de veloux noir , croisé de sa-  
tin blanc , & enrichi de seize escussions

DV ROY FRANÇOIS PREMIER. 191  
d'armoirie de riche broderie.

Douze pages vestuz de veloux noir, la teste nuë, avec le chaperon de drap avallé, montez sur douze grans coursiers couvers & houffez de veloux noir, croisé de satin blanc.

L'Escuyer de despense de la grande escuyrie, à cheval.

Vng autre Escuyer à cheval, portant les esperons.

Vng autre Escuyer à cheval, portant les gantelets.

Vng autre le heaulme ou armet.

Vng autre portant l'escu.

Le premier Escuyer portant la cotte d'armes.

Les Archevesques & Evesques sacrez & non sacrez avec chappes noires, & mitres de damas blanc, en nombre de quarante.

Après venoit l'effigie de Monseigneur d'Orleans portée par les Gentilshommes qui furent de sa maison. Puis celle de Monseigneur le Daulphin, portée semblablement par les Gentilshommes qui furent de sa maison.

Le cheval d'honneur couvert & houffé de veloux violet azuré, comme dit a esté, mené par deux Vallets de pied, vestuz de veloux noir, la teste nuë, chaperon de drap avallé.

Monfieur le grand Escuyer fur ung courfier couvert & houffé de veloux noir, croifé de fatin blanc, avec l'efpée royale garnie de veloux bleu, femé de fleurs de lis en efcharpe; & à fes coftez deux Heraulx à pied.

A costé de Monfieur le grand Escuyer, Monfieur le Cardinal du Bellay Evesque de Paris en chappé de Cardinal, avec deux assistans en chappes noires, ung caudataire, & ung chappelain portant fa croffe.

Après venoit l'effigie du Roy portée par les Gentilshommes de fa chambre.

Et autour de ladicte effigie estoit la court de Parlement en robes d'escarlate; & les quatre Prefidens d'icelle portoyent les quatre coings du drap mortuaire de drap d'or.

Après marchoit mondiét fieur l'Amiral, à cheval; & auprès de luy estoit à pied Monfieur le Conte de Villars, portant la grand' baniere de France.

Puis venoit le ciel poille, à fons de drap d'or frizé, & les gouttieres de veloux cramoiſi violet azuré, femé de fleurs de lis de broderie, porté depuis lediét lieu de Noſtre Dame des champs jusques à la porte ſainct Iaques par ſix Escuyers d'escuyrie, qui à ladicte porte ſainct Iacques le mei-

rent és mains des Prevost des marchans &  
Eschevins

Eschevins de ladicte ville, qui le porterent jusques à l'Eglise de Nostre Dame de Paris. Et depuis, le lendemain, de ladicte Eglise de Nostre Dame de Paris jusques à la porte sainct Denys; là où ils le rebaillement ausdicts Escuyers.

Après marchoyent les cinq Princes du grand dueil cy devant nommez.

Et en ce qui restoit de vuyde autour de ladicte effigie de la place que tenoit mondict sieur l'Amiral & baniere de France, ledict ciel poille & lesdicts cinq Princes portans le grand dueil, marchoyent Messieurs les Cardinaulx des deux costez selon leur ordre & dignitez. Le premier desquels & plus prochain de l'effigie du Roy estoit Monsieur le Cardinal sainct George Legat du Pape, ayant sa croix devant luy. Lesdicts cinq Princes du grand dueil & Cardinaulx à cheval.

Les XXIII. Archers de la garde du corps dudit feu Seigneur vestuz de dueil sur leurs hoccons d'orfeverie.

Les Ambassadeurs du Pape, de l'Empereur, d'Angleterre, Escosse, Venise, Ferrare, & Mantoüe, chascun d'eulx conduict par ung Prelat à cheval.

Les Princes, Seigneurs & Chevaliers de l'Ordre.

Les Huiffiers de chambre, la teste nuë,

194 OBSEQUES ET ENTERREMENT  
& le chaperon avallé, avec leurs masses  
d'argent.

Les Gentilshommes de la chambre du-  
dict feu Seigneur.

Les quatre cens Archers de la garde,  
avec leurs enseignes.

Auquel ordre marchoyent tous les des-  
fufdicts jusques à l'Eglise Nostre Dame de  
Paris, laquelle fut parée en la forme qu'il  
fera cy apres dict.

Premierement en la rencontre de ladi-  
cte Eglise, sur le hault portail, aux deux  
anges qui y sont, furent mis & allumez  
deux grans cierges de chascun dix livres.  
Au bas & contre chascune des portes de  
bois y eut attaché sur taffetas noir deux  
grans escussions de broderie, contenant  
avec l'ordre & couronne imperiale une  
aulne & demie de diametre.

La nef, cueur, croisée, & toute l'en-  
ceinte de ladicte Eglise fut renduë de drap  
noir; & par dessus ung lez de veloux noir  
semé d'armoiries, portans l'ordre & cou-  
ronne imperiale de fin or.

Tout le cueur pavé & couvert de drap  
noir; les chaizes tant haultes que basses  
aussi entierement couvertes de drap noir;  
& par dessus, deux lez de veloux noir, se-  
mez sur l'assemblage de deux lizieres d'es-  
cussions de riche armoirie de fin or.

Le grand autel & autres autels de ladicte Eglise garniz de paremens hault & bas de veloux noir, croisez de fatin blanc, & enrichiz d'escuffons de riche broderie de fin or.

Toute ladicte Eglise entre les piliers & autre circuit d'icelle chargée d'une innu-merable quantité de cierges & luminaire. Et pour l'assiette & recüeil desdictes trois effigies, y avoit au milieu du cueur une grande & singuliere Chapelle ardant, de quinze pieds en carreure; l'amortissement de laquelle montoit à six toises de hault, garnie de treize clochers tous croisez & recroisonnez avec une extreme quantité de luminaire.

Les quatre pignons de ladicte Chapelle couvers & enrichiz de quatre grans armoi-ries de riche broderie d'une aulne & demie de diametre. L'environ de ladicte Cha- pelle garni d'une pente d'ung lez de ve- loux noir, frangée de soye & fin or, & char- gée en semence de douze escuffons de ri- che armoirie de broderie. Soubs ladicte Chapelle ainsi parée furent posées & assi- ses lesdictes trois effigies; c'est à sçavoir, celle du Roy au milieu, celle de Monseig- neur le Daulphin à sa dextre, & celle de Monseigneur d'Orleans à sa fenestre.

A la teste de ladicte effigie du Roy, hors ladicte Chapelle, fut assis mondict fleur

196 OBSEQUES ET ENTERREMENT  
l'Amiral; & pres de luy, Monsieur le Conte de Villars, tenant la baniere de France. Au pied de ladicte effigie, aussi hors le deffoubs de ladicte Chapelle, estoit assis Monsieur le grand Escuyer, ayant à ses deux costez deux Rois d'armes. Et devant luy, sur une longue selle plus basse que celle sur quoy il estoit assis, estoient les Gentilshommes, Escuyers portans le pannon, les esperons, l'escu, la cotte d'armes, le heaulme, & gantelets.

L'affiette des assistans estoit telle.

Les cinq Princes portans le grand dueil assis au hault des haultes chaizes du costé de la chaize de l'Evesque de Paris.

Suyvant iceulx, les Ducs & autres Princes. En apres, les Chevaliers de l'Ordre. Et apres eulx, en ce qui restoit de ces mesmes chaizes, certain nombre de ceulx de la Chambre des Comptes.

De ce mesme costé, & aux basses chaizes à l'endroiect de là où estoient assis lesdicts Princes du grand dueil, y avoit assis deux des Capitaines des gardes, avec leurs enseignes, & ung Capitaine des cent Gentils-hommes, aussi avec son enseigne.

Et ensuyvant ce rang, les Maistres d'hôtel dudiect feu Seigneur; & parmi eulx quatre Chanoines de ladicte Eglise pour faire le service.

Vis à vis dudiect grand dueil, aux chaizes haultes, estoient les Ambassadeurs; & suyvant iceulx, la Court de Parlement. Et apres eulx, le Recteur & certain nombre de ceulx de l'Vniversité.

Aux chaizes basses, au dessoubs desdicts Ambassadeurs, deux autres Capitaines des gardes, celuy des Suisses, & ung Capitaine des cent Gentilshommes, avec leurs enseignes. Et plus bas de ce rang, ceulx de la ville de Paris; & parmi eulx, quatre autres Chanoines de ladiecte Eglise.

Au grand autel Monsieur le Cardinal du Bellay Evesque de Paris, avec ses assistans. Et pour la derniere Messe du lendemain matin fut assisté & servi d'Evesques & notables Prelats.

Au costé droict dudiect grand autel estoit assis en une chaize à part Monsieur le Legat du Pape, son caudataire à ses pieds, & son porte croix devant, sur ung petit siege.

Suyvant & joignant ladiecte chaize y avoit une longue forme, sur laquelle estoient assis cinq de Messieurs les Cardinaulx, leurs caudataires à leurs pieds.

Derriere Monsieur le Legat & mesdicts sieurs les Cardinaulx, sur ung petit banc à part, estoient assis Monsieur de Xaintes estant de la maison de Vendosme, & Messieurs de Reims & de Troye, estans de la maison de Lorraine.

Et sur une longue forme au dessoubs d'eulx, & de ce mesme rang, à ung pied & demi de distance, estoient assis partie des Archeuesques & Euesques. Et derriere eulx, encores certain nombre desdicts Euesques & Prelats. Et derriere eulx, sur ung banc, les Gentilshommes de la chambre.

Et au costé fenestre dudiect grand autel, & vis à vis de mesdicts sieurs le Legat & Cardinaulx, estoient assis six autres Cardinaulx. Et derriere eulx en deux rangs & sieges Archeuesques, Euesques, & autres Prelats, tous en chappe & mitres en la teste. Et derriere eulx encores Gentilshommes de la chambre, & autres Gentilshommes serfans.

Le lendemain jour de Lundi, XXIII. jour dudiect mois de May, le service se continua en la forme accoustumée; & la dernière Messe dicte & célébrée par Monsieur le Cardinal du Bellay, comme dict est. Et quand se veint à l'offerte, l'ung des Maistres des cerimonies alla querir le premier Prince du grand dueil, pour mener à l'offrande. Lequel quand il fut prest à baiser la platine, print de la main d'ung Roy d'armes ung cierge de cire blanche, auquel estoient plantez quatre escus d'or. Et puis ramené par lediect Maistre des cerimonies

en son siege, marchant devant ledict Roy d'armes. Et apres ledict premier Prince, les quatre autres en pareille cerimonie & convoy, l'ung apres l'autre, en firent autant; fors que à chascun de leurs cierges n'y avoit que deux escus plantez.

Ladicte offerte parachevée, commença l'oraison funebre faicte & prononcée par Monsieur l'Evesque de Mascon; qui dura environ une heure. Et apres ladicte derniere grande Messe chascun se departit pour aller disner. Et environ midi les processions & tous autres estats tant de la ville de Paris que de la Court & suite du Roy, Princes, Cardinaulx, & tous autres notables personnages partirent de ladicte Eglise de Nostre Dame de Paris au mesme ordre, rang, & forme qui avoit esté tenuë pour venir à Nostre Dame des champs jusques audict lieu de Nostre Dame de Paris. Et en cest estat cheminerent jusques à saint Ladre; là où chascun peult monter à cheval pour le soulagement de sa personne jusques à la croix qui panche près saint Denys; là où Monsieur le Cardinal de Bourbon Abbé dudit saint Denys veint recueillir les corps desdictes effigies de la main de mondict sieur le Cardinal du Bellay Evesque de Paris. Et là les quatre Presidents de la Court reprindrent les quatre

200 OBSEQUES ET ENTERREMENT  
coings du drap mortuaire de l'effigie du-  
dict feu Roy. Aussi les Escuyers d'escuyrie  
qui avoyent porté ledict ciel poille depuis  
la porte saint Denys jusques audict saint  
Ladre, le reprindrent à ladicte Croix pen-  
chante, pour le porter jusques à ladicte  
Eglise saint Denys; laquelle fut trouvée  
en tout tel accoustrement & appareil, tant  
en chapelle ardant, lumineaire, tenture,  
que tout autre aornement, comme celle  
de Nostre Dame de Paris, sans en rien de-  
faillir ne excepter. Les assiettes, quant aux  
sieges de ladicte Eglise, toutes pareilles &  
correspondantes à celle de ladicte Eglise  
de Nostre Dame de Paris.

Les Vespres y furent dictes, Monsieur  
le Cardinal de Bourbon officiant. Et pa-  
reillement à la dernière grande Messe du  
lendemain au matin, assisté & servi d'Ar-  
chevesques & notables Evesques.

Et quand se veint à l'offerte, les cinq  
Princes du grand dueil y allerent avec cier-  
ges blancs, & tout ainsi qu'ils avoyent fait  
à Nostre Dame de Paris. Apres laquelle  
offerte Monsieur l'Evesque de Mascon  
continua l'oraison funebre par luy com-  
mencée à Nostre Dame de Paris.

Apres laquelle Messe dicte, mondict  
sieur le Cardinal de Bourbon veint près de  
la fosse & voulte preparée pour recevoir

le corps dudict Seigneur & de mesdicts Seigneurs ses enfans.

Et premierement fut mis & apporté ce-  
luy de mondict Seigneur d'Orleans par ses  
Gentilshommes, en ung sarcueil couvert  
de veloux noir, croisé de satin blanc, &  
garni de quatre escussions de broderie de  
l'armoirie dudict Seigneur, & mis en ladi-  
cte voulte, à la main fenestre. Celuy de  
Monseigneur le Daulphin pareillement  
apporté par ses Gentilshommes en ung  
sarcueil couvert aussi de veloux noir, croi-  
sé de satin blanc, & garni de ses armoiries,  
mis en ladicte voulte à la main droicte.

Ce faict, fut apporté le corps dudict  
Seigneur Roy par les Gentilshommes de  
sa chambre en ung sarcueil pareillement  
couvert & armoyé. Et apres les depreca-  
tions, oraisons, & cerimonies faictes par  
mondict sieur le Cardinal de Bourbon, son  
corps fut mis en ladicte fosse, au milieu de  
ceux de mesdicts Seigneurs ses enfans. Et  
lors le principal & plus ancien desdicts  
Rois d'armes commença à crier à haulte  
voix : *Rois d'armes, venez faire vostre office.*  
Et apres ce cri, despoüillerent leurs cottes  
d'armes, & les meirent sur la fosse. Et con-  
tinuant ledict Roy d'armes, dict à haulte  
voix : *Monsieur de Sedan, apportez l'ensei-  
gne de la garde des Suisses.* Lequel inconti-

202 OBSEQUES ET ENTERREMENT  
nant l'apporta, & la meit sur la fosse.  
*Monsieur de Chavigni, apportez l'enseigne  
des cent Archers de la garde dont vous avez  
la charge. Monsieur le Senechal d'Aginois,  
apportez l'enseigne des cent Archers de la gar-  
de. Monsieur de Nançay, apportez l'enseigne  
des cent Archers de la garde dont vous avez  
la charge. Monsieur de Lorges, apportez l'en-  
seigne des cent Esscoissois de la garde dont vous  
avez la charge. Monsieur de Canaples, ap-  
portez l'enseigne des cent Gentilshommes dont  
vous avez la charge. Monsieur de Boyssi, ap-  
portez l'enseigne des cent Gentilshommes dont  
vous avez la charge. Lesquels tous au mes-  
me ordre & rang qu'ils apportoyent lesdi-  
ctes enseignes, ils les mettoyent bas sur la  
fosse.*

Et continuant ledict Herault, cria à  
haulte voix: *Messieurs les Escuyers la Bosse  
& de Puygreffier, apportez les esperons. Mon-  
sieur l'Escuyer de Nonville, apportez les gan-  
telets. Monsieur l'Escuyer Pothon, apportez  
le heaulme. Monsieur l'Escuyer Chevalier,  
apportez l'escu royal. Monsieur le premier  
Escuyer, apportez la cotte d'armes. Lesquels  
esperons, gantelets, heaulme, escu, &  
cotte d'armes, à mesure qu'ils estoient ap-  
portez, il estoient prins par ung herault  
qui estoit dedans la voulte, & mis en icel-  
le. Monsieur le premier Vallet trenchant, ap-*

portez le panon. Ce qu'il fait, & le meit sur la fosse. *Monsieur le grand Escuyer, apportez l'espée.* Lequel en meit le bout dedans la fosse, & reteint la courroye pour la relever à son rang. *Monsieur le grand Maistre?* Devant lequel marchoyent les Maistres d'hostel; lesquels arrivez à ladicte fosse, gectèrent leurs bastons dedans; & ledict grand Maistre ne meit que le bout du sien, pour le reprendre. Le personnage duquel grand Maistre representoit Monsieur l'Amiral. Puis continua ledict Herault à dire: *Monsieur d'Annebault, chef & conducteur de ce convoy, apportez la baniere de France.* Ce qu'il fait, & en meit le bout dedans la fosse. Puis recommença à dire ledict Herault; *Seigneur Orace de Fermaize, apportez la main de justice.* Ce qu'il fait, & la bailla au Herault pour la mettre sur le sarcueil du Roy. *René Monsieur de Lorraine, apportez le sceptre royal.* Ce qu'il fait; & fut baillé au Herault pour mettre sur ledict sarcueil. *Monsieur le Chevalier de Lorraine, apportez la Couronne.* Ce qu'il fait; & la bailla audict Herault pour la mettre sur le sarcueil dudict Seigneur.

Et ce faict, fut dict par Monsieur l'Amiral: *Le Roy est mort.* Et continué par ledict Herault par trois fois à haulte voix: *Le Roy est mort.* Et apres mondict sieur l'A-

miral releva la baniere de France, criant: *Vive le Roy Henry deuxiesme de ce nom.* Et le Herault dict aussi par trois fois: *Vive le Roy Henry deuxiesme de ce nom, à qui Dieu doyent bonne vie.* Puis apres Monsieur l'Amiral representant le grand Maistre reprint & leva son baston. Monsieur le grand Escuyer, l'espée. Le premier Vallet trenchant, le panon. Monsieur de Boyfi, l'enseigne des anciens Gentilshommes de la maison. Monsieur de Canaples, l'enseigne de la seconde bande desdicts Gentilshommes. Monsieur de Lorges, l'enseigne de la garde Escossoize. Monsieur de Nançay, la plus ancienne enseigne des gardes Françoises. Monsieur le Senechal d'Aginois, la seconde. Monsieur de Chavigni, la troiefime. Monsieur de Sedan, celle de la garde des Suiffes. Et ce faict, chascun se retira pour disner au disner solennel qui fut faict en la grande salle de mondict sieur le Cardinal de Bourbon, & en deux autres salles prochaines, toutes tenduës de noir. Apres lequel disner Monsieur le Cardinal de Lenoncourt veint dire graces. Lesquelles achevées, pour l'absence de Monsieur l'Amiral, qui devoit représenter le grand Maistre, qui se trouva tresfort malade, le premier Maistre d'hostel dict à la compagnie: *Messieurs, nostre maistre est*

*mort; & pource, que chascun se pourueoye. Car la maison est rompuë. ( & en signe de cela il rompit le baston. ) Nous avons ung Roy, en la bonté duquel nous devons avoir grande esperance, & lequel ne fauldra point à nous recueillir & bien traicter en la bonne & sainte memoire du feu Roy son pere.*

Les Maistres des cerimonies desdicts convoy, pompe funebre, & obseques furent selon l'ordre qu'ils sont nommez en la commission du Roy à present regnant: le Senechal d'Aginois Capitaine des cent Archers de la garde, & Gentilhomme de la chambre dudit feu Roy: le sieur de la Bourdaiziere Tresorier de France: le sieur de Lahagerie, Maistre d'hostel ordinaire dudit feu Seigneur: & le sieur de la Roche de Pozay, aussi son Maistre d'hostel ordinaire: lesquels apres avoir projecté & ordonné les choses dessusdictes, ainsi qu'elles ont esté executées, se departirent en la maniere qui sensuit: c'est à scavoir, que lesdicts de la Bourdaiziere & de la Roche de Pozay partiroient une heure ou deux devant chascun deslogement des lieux de saint Cloud, Eglises de Nostre Dame des champs & de Paris, pour aller veoir apprester & dresser toutes les choses necessaires à la reception des corps, effigies, sieges de Princes, Cardinaulx, notables

266 OBSEQUES ET ENTERREMENT  
personnages du convoy , & autres ceri-  
monies , & appareils à ce necessaires ; &  
lesdicts sieurs les Senechal d'Aginois &  
de Lahargerie demouroyent derriere pour  
respondre & satisfaire aux difficultez qui  
povoyent soudre en tel cas & faire mar-  
cher & tenir les rangs qui avoyent esté  
ordonnez.

